CCSB

Bibliothèque départementale
Hautes Alpes
Agence culturelle du Conseil Général

Valdoule

Maison de services au public

Janvier 2019

AU FIL DE L'OULE

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC VOUS INFORME

A VOS AGENDAS

LA MAIRIE VOUS INFORME

DES NOUVELLES DES HABITANTS



LES ÉLUS DE VALDOULE SONT HEUREUX DE VOUS PRÉSENTER TOUS LEURS VŒUX DE SANTÉ, BONHEUR ET ÉPANOUISSEMENT POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE.

Vous pourrez désormais retrouver toutes les informations sur notre vallée dans les rubriques de ce journal que vous serez invités à découvrir gratuitement dans sa version numérique sur le site : https://valdoule.fr ou dans sa version papier en vous rendant à l'Espace rural numérique de Montmorin ou à la mairie de Valdoule.

Valdoule

CCSB

Maison de services au public

Bibliothèque départementale
Hautes Alpes
Agence culturelle du Conseil Général

Sommaire

RUBRIQUES

04 Journée portes ouvertes
05 Soyons pratiques...
07 A vos agendas
08 La mairie vous informe
11 La Vallée de l'Oule, pas si isolée que ça !
15 Des nouvelles des habitants
18 Vœux

COUVERTURE

La Vallée de l'Oule - Vue panoramique
Crédit photo : Nathalie BOURGEAUD



Soyons pratiques, soyons concrets

Santé, papiers d'identité, mots de passes... La rubrique qui vous facilite le quotidien.



La mairie vous informe

Retour sur les actions de la mairie, mais aussi les informations importantes à ne pas rater.



La Vallée de l'Oule pas si isolée que ça !

Qui a dit qu'on ne savait pas s'amuser dans notre vallée ?



Des nouvelles des habitants

On parle de vous !



JOURNÉE PORTES OUVERTES EN TOUTE CONVIVIALITÉ À LA MSAP DE VALDOULE

Le jeudi 11 octobre la MSAP de Valdoule ouvrait ses portes au public toute la journée. Cette journée s'inscrivait dans le cadre des « Journées portes ouvertes» mises en place au niveau national dans toutes les MSAP de France.

La MSAP de Valdoule étant particulièrement « multi-service », le 11 octobre était aussi prévu le passage du bibliobus venant alimenter la bibliothèque depuis la Bibliothèque départementale de prêt située à Gap. Beaucoup de mouvements donc dans les locaux de « l'Espace rural numérique » au sein desquel la MSAP a élu domicile.

Autour de la table réservée à l'accueil café, 12 personnes se sont croisées, ont échangé sur plusieurs thèmes en lien avec la vie de la vallée de l'Oule. Ce moment de partage a été déclencheur pour faire émerger, (entre autres doléances) des idées, envies, des projets, comme par exemple celui de créer un collectif environnement, un collectif santé, sur le modèle du collectif marché déjà existant. Cathy Roumieu, agent d'accueil polyvalent à la MSAP de VALDOULE a rappelé tous les services proposés au sein de cet espace : « Je peux aider les usagers dans de nombreux domaines, notamment les accompagner lors de leurs démarches administratives, qui désormais se font de plus en plus en ligne (demande de prime d'activité, cartes grises, permis de conduire, inscription à Pôle Emploi, etc. La MSAP met aussi des ordinateurs à disposition pour les personnes qui n'en possèdent pas.

Nous proposons aussi un espace de Co working : les télétravailleurs font souvent ce choix car il permet de conserver un lien social. Nous avons aussi un Visio guichet grâce auquel, sur rendez-vous, les usagers peuvent, sous certaines conditions, être mis en relation avec les administrations telles que la CPAM, la CAF, la MSA, la Carsat, etc. Nous recevons également toute la documentation de ces organismes. Celle-ci est mise à disposition sur des présentoirs. Et puis, en marge de la MSAP, dans les mêmes locaux, se trouvent aussi la médiathèque et l'Agence postale. Ce qui est très pratique pour les habitants. Au final, l'Espace rural dans son ensemble est un (tiers) lieu de vie où, autour d'un café, naissent de nombreux projets tandis que de nombreux problèmes trouvent leur solution. Pour être complet, nous avons aussi un coin pour les enfants avec tapis, jouets, livres,… ».

"Je peux aider les usagers dans de nombreux domaines"

Cathy Roumieu - Agent d'accueil polyvalent à la MSAP de Valdoule

SOYONS PRATIQUES, SOYONS CONCRETS

Où faire ses photos pour des papiers d'identité ? (Carte d'identité, permis de conduire, ...)

Résultat de la recherche sur le site :
https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee :
Nyons : Toton photo, rue de la Résistance Monoprix Intermarché
Veynes : La Ruche
Gap : Les deux mésanges, rue Carnot
Studio Simeone, rue Mazel
Die : Noeli, avenue de la Clairette

Quels sont les professionnels de santé sur notre territoire?

Infirmières à domicile

Maryline Combel et Corinne Millière
Cabinet d'infirmières libérales
Place du Fort
26470 La MOTTE CHALANCON
Tél : 04 75 27 97 93 (ce n° renvoie automatiquement au n° de l'infirmière de garde)

Audrey ROBERT
26470 La MOTTE CHALANCON
Tèl : 04 75 27 33 58 ou 06 98 83 53 49

Médecins généralistes

Cabinet du Dr Frédéric BOYER
Place de l'Amitié
26470 La MOTTE CHALANCON
Tél : 04 75 27 20 26

Cabinet du Dr Michèle MARTIN
Rue du Bourg
26470 La MOTTE CHALANCON
Tél : 04 75 27 21 45

Cabinet du Dr Jean-Richard SANTELLI
Le Village
05150 ROSANS
Tél : O4 92 66 60 08 / 09 62 11 60 22

Cabinet du Dr Bogdan DRAGANESCU
1, rue des Jardins
05700 SERRES
Tél : 04 92 67 06 35

Cabinet du Dr Alain CARUSO
23, avenue Marius Meyère
05700 SERRES
Tél : 04 92 67 00 19

Dentistes

Cabinet du Dr Jean-Maurice CASTAN
48, rue Varanfrain
05700 SERRES
Tél : 04 92 67 06 71

Cabinet du Dr Hélène CHEVALIER
612, avenue Commandant Dumont
05400 VEYNES
Tél : 04 92 58 06 51

Kinésithérapeutes

Christophe Gonzalez
26470 LA MOTTE-CHALANCON
06 63 39 7342 ou 04 75 26 31 64

CARRERE Laurent
05150 ROSANS
06 47 43 63 67

Aurélie VAN DAMME
05700 SERRES
04 92 67 04 71

Pour en finir avec les «galères» de mots de passe :

Pour ne pas oublier vos mots de passe (lors de vos démarches en ligne par exemple ou pour vos achats sur Internet) et les sauvegarder sur un document unique : la MSAP de Valdoule vous propose un tableau à conserver chez soi, facile d'utilisation sur lequel il suffit de renseigner les colonnes (motif, identifiant, mot de passe, adresse mail, code, etc.). Ce tableau est disponible en version papier à l'Espace rural numérique. Venez-vous servir, c'est gratuit bien évidemment ! (Envoi du fichier par mail sur demande).

Agence postale intercommunale

Après une période d'incertitude et notamment suite à une fausse information qui a circulé quelques temps, nous vous confirmons que les dépôts de chèques sur CCP peuvent toujours se faire gratuitement en Agence postale, donc au guichet de celle de Valdoule à Montmorin.

https://valdoule.fr : un site Internet bien vivant ! Abonnez-vous, vous saurez tout !
Avec 54 abonnés et 7984 vues, les habitants de Valdoule ont décidément su négocier parfaitement le virage du numérique !
Que vous soyez nouveaux arrivants dans la vallée ou habitants de longue date, n'hésitez pas à consulter ce site qui répondra à nombre de vos questions, notamment d'ordre pratique.

Prime d'activité

Le gouvernement a annoncé des mesures exceptionnelles d'augmentation du montant et du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité.

Pour tous ceux qui ne touchent pas aujourd'hui la prime d'activité :
Si vous exercez une activité professionnelle, vous pourrez estimer vos droits selon les nouvelles modalités de calcul à partir du 1er janvier 2019 sur www.caf.fr.
En fonction des résultats de cette estimation, vous pourrez réaliser votre demande en ligne.
La demande doit être réalisée avant le 25/01 pour un paiement le 05/02.

Pour tous ceux qui sont déjà bénéficiaires de la prime d'activité, il n'y a aucune formalité nouvelle à accomplir. L'agent d'accueil à la MSAP de Valdoule, dans le cadre de ses missions, peut aider les personnes rencontrant des difficultés, lors des démarches administratives en ligne, dont celles liées à cette prime.
Sur rendez-vous : 09 67 49 52 15

Permanences à la MSAP

Nathalie Jouve de la MSAP de Serres assure régulièrement des permanences physiques à la MSAP de Valdoule afin d'aider les usagers dans leurs démarches administratives.
Renseignements au 09 67 49 52 15 ou msap.oule@sisteronais-buech.fr

SOYONS PRATIQUES, SOYONS CONCRETS

TOUTES CES INFORMATIONS SONT DISPONIBLES EN LIGNE :
https://valdoule.fr

OU PAR TÉLÉPHONE :
09 67 49 52 15

UNE QUESTION ?
msap.oule@sisteronais-buech.fr



A VOS AGENDAS

Retrouvez l'essentiel des acitivités proposés à Valdoule pour le 1er trimestre 2019.
Au plaisir de vous accueillir !

Les animations proposées par la bibliothèque de Valdoule

Mercredi 23 janvier à 14 h : club informatique animé par Luc Magnetti
Mercredis 30 janvier, 6 février et 13 février à 14 h : activités au choix (tricot, couture, cartes, ...vos suggestions sont les bienvenues)
Mercredi 20 février à 14 h : club lecture
Jeudi 21 février dès 15 h : carnaval pour tous (rassemblement devant la bibliothèque)
Mercredi 27 février à 14 h : club informatique animé par Luc Magnetti
Mercredi 6 mars à 14 h : après –midi avec Mozart - Jean-Claude Muller nous fera découvrir « la flûte enchantée »
Mercredi 13 mars à 14 h : Pierrette Damour de Montmorin viendra présenter ses ouvrages de patch work . Elle en expliquera aussi la technique en vue de proposer - bénévolement - des ateliers à la bibliothèque.
Mercredi 20 mars à 14 h : club lecture
Mercredi 27 mars : club informatique

Les animations proposées par la mairie de Valdoule dans ses locaux

Lundi 28 janvier, de 15 h à 16 h : initiation à la musique par Florence Blanc
Samedi 2 février, dès 15 h : après-midi en musique et récréative avec Florence Blanc. Dégustation de crêpes offertes par la municipalité.
Lundi 11 février, de 15 h à 16 h : initiation à la musique par Florence Blanc
Mardi 19 février, à partir de 15 h : découverte de la musique avec Florence Blanc pour les enfants de tous âges. Goûter offert par la municipalité.
Lundi 25 février, de 15 h à 16 h : initiation à la musique par Florence Blanc
Et un lundi sur deux à partir du 21 janvier, à partir de 14 h : belote, jeux de cartes et de société.
A venir en avril : ateliers prévention routière.

A votre service Valdoule : les dates à retenir

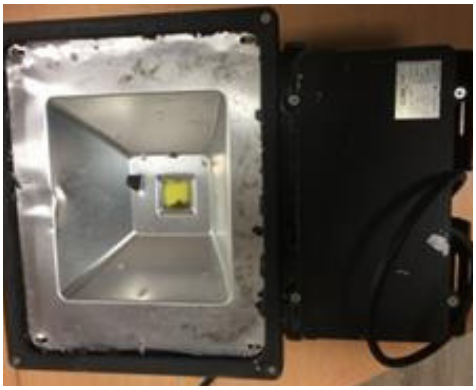
Mardi 5 février dans la matinée : permanence coiffure dans les locaux de la mairie de Bruis Valdoule
Jeudi 28 mars : permanence pédicure dans les locaux de la mairie de Bruis Valdoule

Pour prendre Rendez-vous, un seul numéro : Chantal Combe au 06 42 81 94 02
Ne tardez pas.

LA MAIRIE DE VALDOULE VOUS INFORME







Travaux

Les élus tiennent à rappeler le travail réalisé par l'employé communal : Nicolas Lombard, dont la disponibilité est plus qu'appréciable lorsqu'un cas d'urgence se présente, est par exemple venu réparer une chaudière tombée en panne dans un appartement communal pendant ses congés, ce qui doit être souligné.

Élagage des chemins avec l'épareuse communale
Évacuation par l'employé communal d'un arbre tombé sur le chemin de l'Adoux d'Oule

Éclairage Public

Au mois de janvier, tout le réseau d'éclairage public de Valdoule a fait l'objet d'une révision systématique nécessitant l'utilisation d'une nacelle.
L'intervention a été réalisée par l'entreprise Avenir radio avec l'aide de Nicolas Lombard.
Hélas, des évènements sont aussi à déplorer : à Montmorin, le système d'éclairage public côté église a été victime de vandalisme (tir de plomb). Monsieur Calissi Barral est intervenu : cela a coûté 1 158, 17 € TTC. C'est autant de perdu pour d'autres investissements qui auraient été plus utiles à la collectivité !



Transports scolaires

En plus du transport pour les collégiens (Collège de Serres), un transport scolaire pour le regroupement pédagogique Ribeyret - L'Epine a été mis en place depuis la rentrée 2018.
Cette année, la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch versera une aide correspondante à la prise en charge intégrale des coûts d'inscription du transport scolaire : 110€ par élève demi-pensionnaire et 80€ pour les internes. Les familles recevront un courrier de la CCSB accompagné d'un formulaire à compléter et à retourner avec un justificatif de paiement et un RIB.

Plus d'informations sur le remboursement :
Pôle Services à la population de la CCSB
04.92.67.19.44
Rue des Jardins
05700 - Serres

Le cahier des doléances

La Commune de VALDOULE met à la disposition de ses concitoyens, aux horaires d'ouverture du Secrétariat, un cahier de doléances sur lequel tous ceux qui le souhaitent, peuvent exprimer leurs avis, doléances ou espérances, dans le cadre du débat qui s'ouvre au niveau national.



Recensement militaire

Pour tous les jeunes, filles et garçons de 16 ans. Démarche à effectuer dans votre Mairie avec livret de famille et justificatif de domicile. Une attestation de recensement vous sera remise, et devra être conservée.

Les infos de la Préfecture

Brûlage des déchets verts à VALDOULE : rappel de la réglementation :
- Période verte du 15/09 au 14/03 : emploi du feu libre
- Période orange du 15/03 au 14/09 : emploi du feu soumis à déclaration préalable en Mairie.
- Période rouge : cette période, qui interdit formellement le brûlage est mise en place par le Préfet, elle interrompt les autres périodes.

Voir aussi le tableau page suivante
Le Feu est interdit quelle que soit la période en cas de vitesse de vent supérieure à 40 km /h.



Cérémonie du 11 novembre

Devant les trois monuments aux morts (Montmorin – Bruis – Sainte-Marie), l'assistance a pu écouter les différents messages du Maire et de ses adjoints. Après avoir observé la minute de silence, le verre de l'amitié, offert par la municipalité a été partagé dans la salle polyvalente à Bruis VALDOULE.

POUR LES PARTICULIERS*

* y compris dans le cas où le particulier confie les travaux à une entreprise spécialisée

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFETE DES HAUTES-ALPES

Déchets verts = déchets issus de tontes de gazon, des feuilles et aiguilles mortes, des tailles d'arbres et d'arbustes

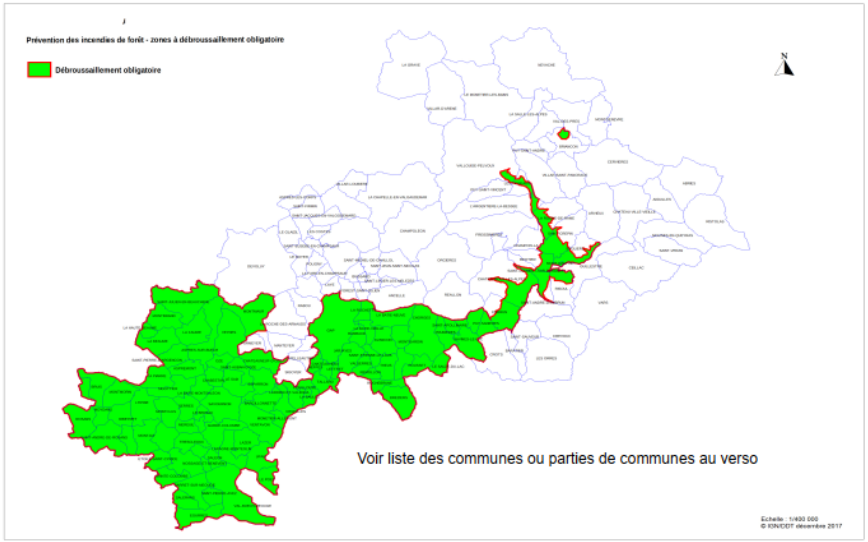
LE BRULAGE DES DECHETS VERTS DANS LES HAUTES-ALPES

Afin de préserver la qualité de l'air, **le brûlage DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT des Hautes-Alpes.**

Toutefois, des dérogations existent, **le brûlage des déchets verts issus de débroussaillement obligatoire est autorisé SOUS CERTAINES CONDITIONS** :

1ère condition : la commune du lieu de brûlage est en vert dans la carte ci-contre

2ème condition : le lieu de brûlage est en forêt, bois, plantations, reboisements, landes, ainsi que tous les terrains situés à moins de 200 mètres de ces espaces
cartes à consulter sur http://www.hautes-alpes.gouv.fr/atlas-cartographique-du-pdpfci-a1892.html



Si **NON** à l'une de ces 2 conditions alors **PAS DE DEROGATION, BRULAGE DES DECHETS VERTS INTERDIT**

Si **OUI** **DEROGATION possible selon les périodes d'emploi du feu :**

verte (15/09 au 14/03) : emploi du feu libre	orange (15/03 au 14/09) : emploi du feu soumis à déclaration préalable en mairie	rouge : INTERDIT

en toutes périodes l'usage du feu est interdit par vent supérieur à 40 km/h, rafales comprises

Si **OUI** **OBLIGATION de respecter les consignes suivantes POUR LES PÉRIODES VERTE ET ORANGE :**

- Informer les pompiers (18 ou 112) le matin même de l'emploi du feu, en précisant la localisation du feu,
- profiter d'un temps calme,
- effectuer le brûlage entre **10 et 15 heures**, de préférence le matin,
- ne pas laisser le feu sans surveillance,
- disposer de moyens permettant une extinction rapide,
- éteindre totalement le feu avant le départ du chantier et au plus tard à 15 heures.

Alternative au brûlage :
Afin de préserver la qualité de l'air, l'élimination des déchets verts en décheterie ou par broyage est à privilégier

Le non respect de cette réglementation est passible d'une contravention de 135 €

liste des communes ou parties de communes en vert sur la carte au recto, correspondant aux communes ou parties de communes à risque fort feu de forêt :

L'ARGENTIERE rive gauche Durance, en-dessous de la côte 1 600 m	LA BATIE-MONTSALEON	MONTGARDIN	SERRES
ASPREMONT	LA BATIE-NEUVE	MONTJAY	SIGOTTIER
ASPRES SUR BUECH	LA BATIE-VIEILLE	MONTMAUR de la RD994-côté massif de BURE	SORBIERS
AVANCON	LA BEAUME	MONTROND	ST ANDRE ROSANS
BARCILLONNETTE	LA FAURIE	MOYDANS	ST APPOLINAIRE
BARRET SUR MEOUGE	LA HAUTE -BEAUME	NEFFES	ST AUBAN D'OZE
BREZIERS	LA PIARRE	NOSSAGE ET BENEVENT	ST CLEMENT en-dessous de la côte 1 600 m
BRIANCON uniquement le massif de la Croix de Toulouse	LA ROCHE DE RAME en-dessous de la côte 1 600 m	ORPIERRE	ST CREPIN en-dessous de la côte 1 600 m
CHABESTAN	LA ROCHETTE	OZE	ST ETIENNE LE LAUS
CHANOUSSE	LA SAULCE	PRUNIERES	ST JULIEN EN BEAUCHENE
CHATEAUNEUF OZE	LARAGNE	PUY SANIERES	ST PIERRE D'ARGENCON
CHATEAUROUX en-dessous de la côte 1 600 m	LARDIER ET VALENCA	PUY ST EUSEBE	ST PIERRE AVEZ
CHATEAUVIEUX	LAZER	RAMBAUD	STE COLOMBE
CHORGES	LE BERSAC	REMOLLON	VAL BUECH MEOUGE
EMBRUN en-dessous de la côte 1 600 m	LE POET	REOTIER en-dessous de la côte 1 600 m	VALDOULE
EOURRES	LE SAIX	RIBEYRET	TALLARD
ESPARRON	LE SAUZE	RISOUL en-dessous de la côte 1 600 m	THEUS
ESPINASSES	LES VIGNEAUX rive gauche Gyronde en-dessous de la côte 1 600 m	ROCHEBRUNE	TRESCLEOUX
ETOILE ST CYRICE	LETTRET	ROSANS	UPAIX
EYGLIERS en-dessous de la côte 1 600 m	MEREUIL	ROUSSET	VALLOUISE-PELVOUX rive gauche Gyronde, Vallouise en-dessous de la côte 1 600 m
FOUILLOUSE	MONETIER ALLEMONT	SALEON	VALSERRES
GAP limite SUD du Col BAYARD	MONTBRAND	SALERANS	VENTAVON
GARDE COLOMBE	MONTCLUS	SAVINES	VEYNES
JARJAYES	MONTDAUPHIN	SAVOURNON	VITROLLES
L'EPINE			

LA VALLÉE DE L'OULE : PAS SI ISOLÉE QUE ÇA !

Organisées par la MSAP , la mairie de Valdoule, les comités des fêtes, ou encore le collectif marché, les occasions pour les habitants de se rencontrer, faire avancer des projets, tisser des liens, se sont succédé à un rythme soutenu avec une fréquentation qui ne faiblit pas.



La visite guidée de Montmorin commentée par Arlette Serratrice et Annie Cousin



La rencontre avec la romancière Dominique Fabre



Les ateliers écriture animés par Annie Cousin



Les ateliers informatique animés par Luc Magnetti



La conférence sur la culture sur buttes par René Léautier



La journnée des familles organisée par la bibliothèque en partenariat avec le réseau REAAP



Le pot de l'amitié organisé par la mairie de Valdoule après une réunion publique



Pour une participation citoyenne : une réunion « remue méninge » animée par Marc Mallen du Conseil départemental (à l'initiative de la mairie)



La conférence de François Parcy du CNRS de Grenoble sur l'origine des fleurs et la domestication des légumes à travers les âges



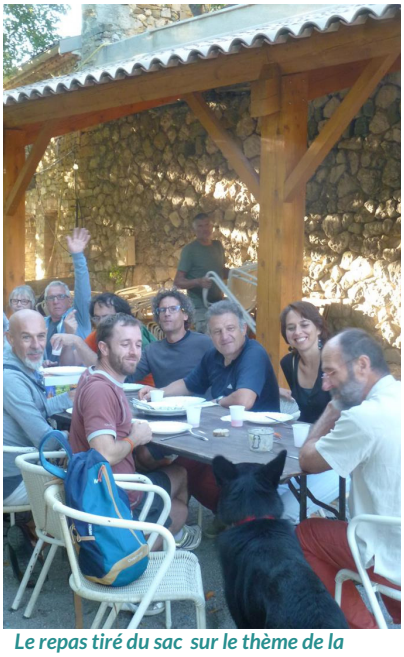
Les séances « bouger mieux » organisées par la mairie avec le concours de l'animateur Jean Christophe Schmit

LE PROJET CULTUREL

« Piémonts et merveilles » organisé par la médiathèque de Valdoule



Le concert par le groupe piémontais « l'Escabòt »



Le repas tiré du sac sur le thème de la gastronomie piémontaise



Le concert par l'ensemble vocal « Vox Cantorum »



L'atelier chant animé par « Vox Cantorum »





La conférence par Sylvio Bertotto illustrée en musique par Florence Blanc : « Philis de la Charce et Victor Amédée de Savoie : un défit à l'époque du Roi Soleil »



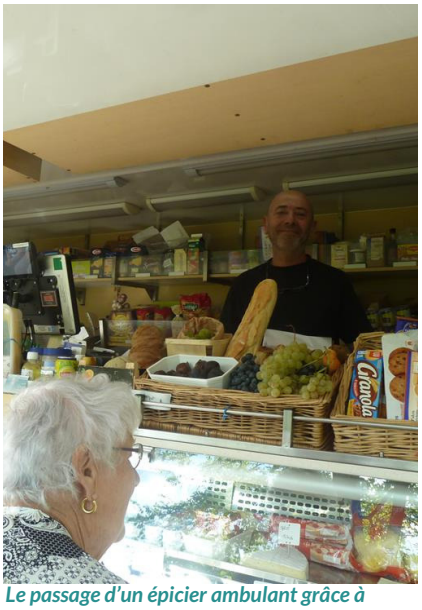
La causerie sur le Piémont animée par Annie Cousin

LES REPAS ET BANQUETS

Miam !



La paëlla géante du comité des fêtes Montmorin Assos



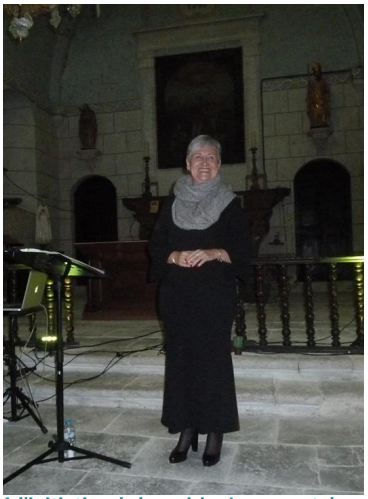
Le passage d'un épicier ambulant grâce à l'initiative de Karine Cousin



Le repas tartiflette (et loto) organisés par le Comité des fêtes Montmorin Assos



Le repas du 15 août organisé à Bruis par le Comité des fêtes « La joyeuse »



A l'initiative de la mairie : Le concert de Noël avec Kathy Lapeyre et Simon Mourard



Le repas des « Jean » de l'Oule à l'Auberge des Baronnies de l'Epine



La fête des voisins organisée à Ste-Marie (toujours le dernier samedi de juillet) par Philippe Dorin et Sylviane Fortuny



Le marché de producteurs locaux à Montmorin



La réunion de la commission tourisme et patrimoine organisée par la mairie



Une réunion publique organisée par la mairie de Valdoule



Le clown magicien "Otto" : pour les petits mais … pas que !



DES NOUVELLES DES HABITANTS

LES NAISSANCES

Une petite Louna est arrivée ce 9 mars 2018 à 11 h 11 à la maternité de Gap : 3, 080 kg pour 51 cm. Louna est un beau bébé qui fait le bonheur, tout nouveau, de ses parents : Jonathan Calissi Barral et Manon Albin de Bruis Valdoule.





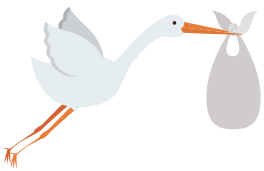
Lydie Girousse et Cyril Biharé ont la joie de vous faire part de la naissance de leur fils **Étienne,** né à Grenoble le 19 juillet 2017. Angèle sa grande sœur est ravie et s'occupe à merveille de lui. Claude et Monique Girousse de Montmorin sont quant à eux très heureux d'accueillir leur 4ème petit enfant.



Isaac est arrivé lui aussi en 2018, au foyer de Loïc Die et Julie Bernard Reymond. Né à la maternité de Gap, Isaac pesait 3,7 kg pour 51 cm. Il est ici au côté de sa grande sœur Charlotte Die. Félicitations aux parents mais n'oublions pas les grands parents : Christiane, née Girousse (famille de Serre-Boyer) et Georges Die.



Mélyna est née le 20 décembre 2017 à Orange. Nous félicitons ses parents : Aurélien et Alicia Barre ainsi que son grand frère Aurélien ainsi que ses grands- parents Chantal et Jean-Louis Combe de Sainte-Marie.



Mabel est née le 17 août 2018. Ses parents : Sandra Dumora et Alex Gazzotto sont domiciliés à Sainte-Marie depuis peu. Nous en profitons pour leur souhaiter la bienvenue.

Bienvenus également à Anne et Franck Delalande ainsi qu'à Pierrette et Yves Damour installés définitivement à Montmorin VALDOULE



DES NOUVELLES DES HABITANTS

MARIAGE

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux : Stéphane Tenoux et Elena Mukhranova dont le mariage a eu lieu à Bruis le 6 janvier 2018.

DÉCÈS

Décès : en 2018 nous déplorons la disparition de plusieurs personnes ayant habité notre vallée ou eu des liens avec celle-ci. Que leurs familles reçoivent nos très vives et sincères condoléances.



Suzanne Barthélémy de Bruis
Suzanne est décédée le 14 mai 2018 à Bruis dans sa quatre -vingt douzième année Après le décès de son mari Maurice, Suzanne a vécu seule dans sa villa de Bruis, village dont elle a pu apprécier la qualité de vie et où elle ne souffrait jamais de la solitude. Avec l'aide de sa famille : ses deux filles Sylviane et Geneviève et ses gendres Jean–Claude et Daniel, elle a pu vivre ainsi chez elle jusqu'à la fin, ce qui était le plus cher de ses souhaits. Elle a été enterrée auprès de son mari à Corbeille Essonnes.

DES NOUVELLES DES HABITANTS



Martine Legrand de la Motte Chalancon.
Elle était une figure locale fortement emblématique de notre territoire : Martine Legrand de la Motte Chalancon était connue de tous pour sa gentillesse et son franc parler. On se souvient tous de la mercerie qu'elle tenait dans les années 70, place de la liberté dans le centre bourg, un magasin ou on trouvait à peu près de tout, (et même du matériel électrique puisque son mari était électricien) et dont les étagères hétéroclites s'éternisaient jusqu'au plafond, croulant sous le poids des articles ! Plus tard elle y vendra aussi du tabac. Sa vie fut riche et bien remplie puisqu'avant d'habiter à la Motte elle était monitrice d'auto école du côté de Cannes. En 1959, elle et son mari avaient pris la gérance de l'hôtel moderne dans la Grand rue.


Crédit photo : Jean-Marc Nègre

Clément Sylvestre de Bruis.
Originaire d'Establet dans la Drôme, Clément Sylvestre était né le 15 décembre 1926. Il aurait donc bientôt fêté ses 92 ans. Mais Il est décédé le 11 octobre 2018 à l'hôpital de Gap suite à un AVC qui l'avait terrassé le 4 octobre à son domicile de Bruis où il vivait toute l'année. En épousant Yvette Collomb en 1951, Clément avait aussi adopté ce village de Bruis qu'il n'a plus jamais quitté par la suite. Trois enfants naîtront de leur union : Solange en 1954 puis Claude en 1956 et enfin Michel en 1960. Pour gagner leur vie, Clément et Yvette mèneront de front plusieurs activités : la ferme mais aussi l'agence postale de Bruis, tenue par Yvette de 1964 à 1971, années pendant lesquelles Clément sera aussi facteur sur les trois communes de Bruis, Montmorin et Sainte-Marie. Après 1971 il continuera les tournées pour des missions de remplacement. Plutôt solitaire et peu bavard, à partir de sa retraite, Clément se consacre à ses deux passe-temps favori : sa vigne et son jardin. Dans la discrétion qui le caractérise, avec sagesse et aussi dans la suite de ses idées, Clément a tenu bon, envers et contre toutes les modes, y compris contre les genets qui, sans sa surveillance méticuleuse aurait envahi ses 12 ares plantés de ceps à la sortie de Bruis. Clément fut le dernier des vignerons de la vallée, entretenant sa vigne avec le plus grand soin afin d'en tirer le meilleur vin qui se pouvait produire sur ce terroir pourtant peu propice à cette culture. C'était un vin rustique, peu alcoolisé mais naturel et que Clément consommait autant avec modération qu'avec plaisir pour l'avoir lui-même fabriqué de A à Z.

François Reymond de Montmorin
est décédé le 20 décembre 2018 à l'âge de 85 ans. Dans la vallée, il laissera le souvenir d'un homme discret, et apprécié pour sa droiture. Une discrétion que nous respecterons dans ce journal en souvenir de ce qu'il aurait sans doute souhaité.

Jean-Marie Lombard (Montmorin).
Bruno, Marie-Blanche et Thierry ont la douleur de vous faire part du décès de leur frère Jean-Marie Lombard survenu le 24/01/2018 à l'hôpital de St Quentin, à l'âge de 73 ans.

Nous avons une pensée amicale pour les personnes qui sont hospitalisées ou l'ont été récemment : **François Burgos** et **Denise Corréard**, **Madeleine Razaud**, **Dédé Berger**, en espérant n'oublier personne.

Nous vous encourageons à nous communiquer les événements marquants survenus dans vos familles si vous souhaitez qu'ils apparaissent dans cette rubrique.



VŒUX

LES VŒUX DU MAIRE, SOUS LE SIGNE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Ce dimanche 20 janvier en fin de matinée, les habitants de Valdoule étaient conviés à se rassembler dans la salle polyvalente de Bruis pour y recevoir les voeux de leur Maire Gérard Tenoux. Concernés par la vie de leur commune, ils ont été nombreux à se déplacer à cette occasion.

Monsieur Tenoux a commencé par rappeler les bases du fonctionnement de cette commune nouvelle : depuis sa création tous les conseillers municipaux se partagent le travail au sein de différentes commissions auxquelles ils ont été affectés selon leurs affinités. Mais les habitants ont aussi, et cela depuis début 2018, l'occasion de s'exprimer dans le cadre d'une participation citoyenne - sujet bien d'actualité - maintenant bien rodée. C'est ainsi que différentes commissions (la commission Sport, la commission Patrimoine et la commission Développement) ont été mises en place et se réunissent régulièrement pour proposer des projets. Certaines de ces actions sont en voie d'aboutir comme la création d'une salle de sport qui devrait bientôt être opérationnelle. Le Maire a ensuite fait le point sur les travaux menés à bien dans l'année, notamment la révision de l'éclairage public, la voirie, l'eau potable, ...).
En sa qualité de conseiller départemental, l'élu a également indiqué que les services techniques étaient mobilisés (IT 05, ARS, CAUE) pour travailler sur le développement de la Vallée de l'Oule".
Enfin, le Vice -Président de la CCSB, qu'il est depuis 2017, a évoqué les avantages d'appartenir à cette structure : "*la CCSB sur notre territoire, concrètement c'est la Maison de services au public, l'Agence postale, la Bibliothèque intercommunale, l'École de musique, ... J'invite les habitants à utiliser toujours plus ces services de proximité, au sein desquels s'exprime le bénévolat et s'organisent de nombreuses activités. La CCSB c'est aussi pour nos enfants la prise en charge totale des frais liés au transport scolaire ou encore la mise sur les rails, à ma demande, d'une nouvelle Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat*".
Avant d'annoncer l'apéritif, le Maire a souhaité remercier tous ceux qui l'assistent dans sa tâche : ses adjoints, les conseillers municipaux, les 3 employés communaux qui donnent entière satisfaction, mais aussi les habitants pour leur implication au quotidien et le personnel intercommunal.



VŒUX





Vos petites Annonces

(diffusion gratuite, s'adresser au 09 67 49 52 15 ou msap.oule@sisteronais-buech.fr)

Espace Rural Numérique (Bibliothèque, Agence postale, MSAP, espace de télétravail, Visio guichet …)
Ancienne école communale
05150 VALDOULE
Tél : 09 - 67 - 49 - 52 - 15
@ : msap.oule@sisternais-buech.fr
page facebook :
https://www.facebook.com/espaceruralnumerique/
Site Web : https://valdoule.fr

Ouvert au public :
du lundi au vendredi inclus :
de 8 h 15 à 12 h
(8 h 30 -11 h 30
pour l'Agence postale)
et le mercredi : de 14 h à 17 h 30

Mairie de Valdoule
Bruis 05150 VALDOULE
04 92 66 04 21

Mairie.valdoule05@orange.fr
Ouverture au public les lundis matin et mardis matin uniquement

La mairie de Valdoule cherche des personnes pour distribuer bénévolement les différentes informations en format papier dans les boîtes aux lettres des villages de Bruis et Montmorin, quelqu'un s'étant déjà proposé sur Sainte-Marie.
S'adresser à la mairie au 04 92 66 04 21